RCS : CHALON SUR SAONE
Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00253
Numéro SIREN : 425 055 043
Nom ou dénomination : ABC COM

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2019 sous le numéro de dépôt 2155

Greffe du tribunal de commerce de CHALON-SUR-SAÔNE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/2155

Déposant :

Nom/dénomination : ABC COM

Forme juridique :

N° SIREN : 425 055 043

N° gestion : 1999 B 00253

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 11 Place DE BRAUNE 71100 CHALON SUR SAONE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 2 5 0 5 5 0 4 3 0 0 0 1 1 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2018 Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	14 751	AC 10 080	4 671
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH	506 755	AI	506 755
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 747	AK 8 077	669
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	146 248	AS 107 198	39 049
		Autres immobilisations corporelles	AT	460 474	AU 359 519	100 954
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	20 322	BI	20 322
		TOTAL (II)	BJ	1 157 300	BK 484 876	672 423
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	236 677	BU	236 677
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	628 976	BY 51 220	577 755
		Autres créances (3)	BZ	114 388	CA	114 388
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	420 293	CG	420 293
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 946	CI	29 946
		TOTAL (III)	CJ	1 430 281	CK 51 220	1 379 060
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 587 581	1A 536 097	2 051 484

Renvois : (1) Dont droit au bail : 413 360 — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC COM — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	490 640
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	102 161
	Subventions d'investissement	DJ	721
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	637 522
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	380 595
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 067
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	791 206
	Dettes fiscales et sociales	DY	234 429
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 663
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 413 961
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 051 484

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 145 324
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 499

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 124 708	FB		FC	3 124 708	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 465 992	FH		FI	1 465 992	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 590 701	FK		FL	4 590 701	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	51 661	
	Autres produits (1) (11)					FQ	35	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 642 399	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 020 106	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(39 341)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	363	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	434 867	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 027	
	Salaires et traitements*					FY	835 772	
	Charges sociales (10)					FZ	297 677	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	78 787	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	15 067	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	434	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 675 762	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(33 362)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	864	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	864	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 709	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 709	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 844)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(39 207)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC COM — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 250
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	266 118
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	278 368
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	136 999
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	136 999
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	141 368
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 921 632
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 819 471
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	102 161

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	51 642
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(lignes 1 à 6)

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SAS ABC COM

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	133 316	
Autres charges	3 683	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 250
Produits des cessions d'éléments d'actif		262 750
Subventions d'investissement virées au résultat		500
Autres produits		2 868

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(5) **IMMOBILISATIONS** — **DGFiP N° 2054 2019**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC COM — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ	14 751	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	648 891	KE	KF 700
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composant M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant M3	KS	212 659	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	721 982	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	38 880	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	973 521	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	22 052	1U	1V 270
	TOTAL IV		LQ	22 052	LR	LS 270
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 659 216	ØH	ØJ 970

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ 14 751	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV 134 089	LW 515 502	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 66 410	MK 146 248	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM 273 258	MN 448 723	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 27 129	MT 11 751	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 366 798	NH 606 723	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 2 000	2F 20 322	2G
	TOTAL IV	I3		NJ 2 000	NK 20 322	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 502 887	ØL 1 157 300	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC COM — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	5 163	EL	4 917	EM		EN	10 080
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	20 177	PF	30	PG	12 130	PH	8 077
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	150 611	QA	21 192	QB	64 605	QC	107 198
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	560 644	QE	52 111	QF	264 892	QG	347 862
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 063	QM	536	QN	25 943	QO	11 656
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	748 319	QV	73 840	QW	355 440	QX	466 718
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	773 659	ØP	78 787	ØQ	367 570	ØR	484 876

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC COM — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	36 172	6U	15 067	6V	19	6W	51 220	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	36 172	TY	15 067	TZ	19	UA	51 220	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	36 172	UB	15 067	UC	19	UD	51 220	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	15 067	UF	19			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	20 322	UV		UW	20 322
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	79 976		79 976		
	Autres créances clients	UX	548 999		548 999		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation entièrement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	300		300		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	40 629		40 629		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	53 099		53 099		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	20 359		20 359		
	Charges constatées d'avance	VS	29 946		29 946		
	TOTAUX	VT	793 634	VU	773 311	VV	20 322
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 499	2 499		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	378 095	109 458	268 637	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	149	149		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	791 206	791 206		
Personnel et comptes rattachés		8C	53 436	53 436		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	78 637	78 637		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	101 852	101 852		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	503	503		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	3 917	3 917		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 663	3 663		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 413 961	VZ 1 145 324	268 637	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	119 306	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 102 161

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	11 546	XE	12 444
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	898		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	3 608	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	3 608
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 **bis**) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8
	– imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme	WN
	– Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
					TOTAL I	WR : 118 213

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	4 099	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	– imposées au taux de 0 %	WH
	– imposées au taux de 19%	WP
	– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	– imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : — Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	XA

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
	Zone franche urbaine –TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9					Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG : 37 468
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2
							TOTAL II		XH : 41 567

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II) / déficit (II moins I)	XI	76 646
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	XJ
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL : 76 646
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS ABC COM

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
CICE 2018	37 468

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES** — DGFiP N° 2058-B 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC COM — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	186 177
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)	K5	76 646
Déficits reportables (différence K4–K5)	K6	109 531
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	109 531

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
AIDE CONSTRUCTION	9K	3 608	9L	4 099
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	3 608 ▼ ligne WI	YO	4 099 ▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC COM — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves — Réserve légale	ZB		
				Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD	(150 748)	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(150 747)		Dividendes	ZE	30 000	
Prélèvements sur les réserves	ØE	30 000		Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	(120 747)		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(120 747)	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail)	J7		YQ	
	— Engagements de crédit–bail immobilier			YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance			YT	16 572
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	187 627
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	5 070
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	18 635
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	1 611	ST	206 961
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	434 867
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	12 002
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	20 025
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	32 027
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	864 038
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	651 808
DIVERS	— Montant brut des salaires *			ØB	807 547
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 — ZR — 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*			RH	

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2019**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		127 066)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABC COM

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
DROIT AU BAIL E-PHO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	19/09/2000	121 959		(	121 959)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		121 959	(	121 959)					
POSTE ANALOGIQUES	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	11/01/2003	2 126		2 126					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
VITRINES STRAFOR VA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2001	900		900					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
STAND SAS ENTREE+GD	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/10/2004	457		457					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
STAND SAS ENTREE+GD	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/10/2004	457		457					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRAVAUX EXTENSION E	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	29/12/2001	18 977		18 977					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CHAISE TABLE BUREAU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	21/12/2001	1 005		1 005					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ECRAN BELINEA TFT17	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	18/01/2005	237		237	100				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			100	100					
ORDINATEUR HP INTEL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	18/01/2005	619		619	500				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			500	500					
ORDINATEUR HP PENTI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	18/01/2005	619		619	500				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			500	500					
ORDI.COMPAQ PORTABL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	10/02/2005	1 201		1 201	500				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			500	500					
2 HP EVO+PCI WIFI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	10/02/2005	1 931		1 931	1 000				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			1 000	1 000					
IMPRIMANTE MAGICOLO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/02/2005	995		995					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MAT INFO.NX9105ATH6	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	15/03/2005	782		782					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABC COM

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
PC PORTABLE TOSHIBA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	29/01/2003	900		900					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
COMPAQ D33OUT P4/2.	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/08/2003	1 100		1 100					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
IMPRIMANTE LASER 20	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	18/04/2005	463		463					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ANGLE INFORMATIQUE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	11/01/2003	222		222					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
FAUTEUIL TEAM ROUGE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/04/2002	325		325	200				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			200	200					
SIEGE HOBY ROUGE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/10/2002	258		258	200				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			200	200					
BUREAU PIEDS+COMPAQ	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/10/2002	389		389	250				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			250	250					
ORDI 80 GB 512MB 15	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/01/2007	794		794					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
HP COMPAQ PORTABLE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	23/10/2007	862		862	500				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			500	500					
DEPOT DE GARANTIE A	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/10/2007	2 000							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		2 000	2 000						
ENSEIGNE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/07/2008	3 159		3 159					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
COPIEUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/05/2008	800		800					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
HP dx2300MT DC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2008	450		450					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
2 ENSEMBLES INFO.67	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/02/2008	1 438		1 438					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABC COM

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
MOBILIER SERV.PROFE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/04/2008	16 250		16 250					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PLATRERIE-PEINT.MEN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/04/2008	50 100		50 100					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
REAL.MODULE BUR./RA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/04/2008	2 800		2 800					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CLIMATISATION 8 BUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/04/2008	13 931		13 931					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
INSTALLATION TELEPH	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/04/2005	2 780		2 780					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
INSTAL.ELECTR.+LUMI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/04/2005	16 367		16 367					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
1 MICROSOFT WINDOWS	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/03/2010	700		700					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
2 MICROSOFT WINDOWS	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/03/2010	540		540					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SITE INTERNET	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/08/2010	5 000		5 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SITE INTERNET VITRI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/11/2010	5 000		5 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
LICENCE RESEAU 3GWI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	20/04/2019	890		890					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ORDI TACTILE + LIC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/05/2010	1 511		1 511					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SERVEUR HP PROLIANT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/03/2010	1 130		1 130					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PARTAGE DOSSIERS IN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	15/03/2010	1 000		1 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SAS ABC COM

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
ORDI HP PROBOOK	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	500				
	30/03/2010	571		571					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			500	500					
ORDI PORTABLE HP 47	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	500				
	12/05/2010	599		599					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			500	500					
ORDI PORTABLE PROBO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	500				
	29/09/2010	690		690					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			500	500					
AMENAG.INSTAL.APPAR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(7 837)				
	01/09/2010	39 185		31 348					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		7 837		(7 837)					
PLAFOND - SOL- SANI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/01/2011	3 926		3 926					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BUREAU DROIT ESTRES	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/05/2011	224		224					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
3 CAISSONS MOBILE E	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/05/2011	441		441					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TESTEUR PRESTO ADSL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(635)				
	31/08/2012	3 811		3 176					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		635		(635)					
ENSEMBLE VITRINES M	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/03/2012	36 718		36 718					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
REFECT.BUREAU/SHOW	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	27/04/2012	4 080		4 080					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
2 PORTABLES PROBOOK	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	1 000				
	12/01/2012	1 096		1 096					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			1 000	1 000					
2 ECRANS	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/01/2012	128		128					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
2 TOURS PAV G6	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/10/2012	668		668					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
RENFORCEMT PORTE AC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(529)				
	29/04/2012	1 446		916					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		529		(529)					

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABC COM

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
ECLAIRAGE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2012	4 663		4 663					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CARRELAGES	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/03/2012	2 895		2 895					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRAV/RESEAU TELEPH.	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	11/04/2012	757		757					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AGENCEMENT MAGASIN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17/01/2012	13 585		13 585					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AGENCEMENT MAGASIN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	02/03/2012	12 541		12 541					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AGENCEMENT MAGASIN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	24/04/2012	9 157		9 157					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRAVAUX DE MACONNER	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/01/2012	6 270		6 270					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRAVAUX MACONNERIE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/02/2012	10 451		10 451					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
INSTALLAT.CLIMATISA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/03/2012	8 560		8 560					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRAVAUX MACONNERIE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/03/2012	4 554		4 554					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRAVAUX ELECTRIQUE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/01/2012	5 449		5 449					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRAVAUX ELECTRIQUE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/03/2012	12 714		12 714					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
REMPL.VITRINE+HABIL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	19/01/2013	6 060		6 060					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PREST.MAITRISE D'OU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2012	2 280		2 280					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABC COM

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
REMPL.VITRINE+HABIL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/03/2012	15 942		15 942					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PREST.MAITRISE D'OU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2013	1 710		1 710					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PREST.MAITRISE D'OU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	21/12/2013	1 710		1 710					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PORTABLE ASUS	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/11/2013	500		500					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SIMULATEUR ANALYSEU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2014	2 890		1 720	(1 169)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1 169		(1 169)					
ORD.PORTABLE HP 450	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	20/01/2015	613		613					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ORDI PORTABLE HP PR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	20/05/2016	384		270	(113)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		113		(113)					
HP PROBOOK 455	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	27/09/2016	1 369		802	(566)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		566		(566)					
HP 250 ECRAN 15'6	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/05/2017	807		301	(505)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		505		(505)					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP **N° 2059-B 2019**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*–0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*–0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col ⑦=②+⑤+④–⑤–⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus–values et les moins–values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) (16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABC COM — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	21
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 590 701
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	23 472
TOTAL 1	OX	4 614 173

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	35
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	39 341
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	39 377

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	3 020 469
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	246 659
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	434
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	3 267 562

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 385 988

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n° 1329–AC et 1329–DEF).	SA	1 385 988

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation		HR

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2019**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 42505504300011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABC COM

ADRESSE (voie) 11 Place DE BEAUNE

CODE POSTAL 71100 VILLE CHALON SUR SAONE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	200
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination ABC INVESTISSEMENTS

N° SIREN (si société établie en France) 794460295 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 200

Adresse : N° 22-24 Voie ROUTE DE LYON

Code Postal 71100 Commune SAINT REMY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ETATS DE SYNTHESE 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 051 484 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 102 161 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 7 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 10 ans
* Matériel informatique : 3ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 37 469 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 30/06/2018 la SAS ABC COM a cédé la branche Entreprise à la SARL AD COM et le 31/08/2018 le secteur E-Phone a été arrêté.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	14 752			14 752
- Fonds commercial	628 714		121 959	506 755
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 177	700	12 130	8 747
Immobilisations incorporelles	**663 643**	**700**	**134 089**	**530 254**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	212 659		66 410	146 249
- Installations générales, agencements aménagements divers	721 982		273 259	448 723
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 880		27 129	11 751
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**973 521**		**366 798**	**606 723**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 052	271	2 000	20 323
Immobilisations financières	**22 052**	**271**	**2 000**	**20 323**
ACTIF IMMOBILISE	**1 659 217**	**971**	**502 887**	**1 157 300**

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	700		271	971
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**700**		**271**	**971**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	134 089	366 798	2 000	502 887
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**134 089**	**366 798**	**2 000**	**502 887**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	4 671	33,33
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	**4 671**	

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	93 395
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**93 395**

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de nos fonds commerciaux est non limitée et les fonds commerciaux ne font pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé pour chaque fonds.

Ce test de dépréciation n'a pas amené à constater de dépréciation sur ces fonds au 31/12/2018.

Immobilisations corporelles

Amortissements des immobilisations

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		25 340	4 948	12 130	18 158
Total immobilisations incorporelles (I)		**25 340**	**4 948**	**12 130**	**18 158**
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	150 612	21 193	64 605	107 199
Installations générales agencements divers	10 ans	560 644	52 111	264 892	347 863
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	10 ans	37 064	536	25 943	11 657
Total immobilisations corporelles (II)		**748 319**	**73 840**	**355 441**	**466 719**
Total général (I + II)		**773 659**	**78 788**	**367 571**	**484 876**

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 793 634 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 323		20 323
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	628 976	628 976	
Autres	114 388	114 388	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 947	29 947	
Total	**793 634**	**773 311**	**20 323**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CWI	5 871
FACT.A ETABLIR S.F.R.	418 005
FACT.A ETABLIR TV CABLE	636
FACT.A ETABLIR CORIOLIS	777
FACT.A ETABLIR AD COM	431
AVOIRS A RECEVOIR	2 160
DIV.PRODUITS A RECEVOIR	2 604
Total	**430 484**

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	200,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	200,00

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 413 962 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 500	2 500		
- à plus de 1 an à l'origine	378 095	109 458	268 637	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	150	150		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	791 206	791 206		
Dettes fiscales et sociales	234 430	234 430		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 581	7 581		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 413 962**	**1 145 325**	**268 637**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 119 306
(**) Dont envers les associés

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
E.D.F	1 564
GDF	447
S.F.R ORANGE	43
FECRA FRAIS DE CHANCEL	158
FECRA INFORMATIQUE	252
JURIDIQUE	1 249
COMMISSAIRE AUX COMPTES	4 320
ELAN	2 424
CHARGES LOCATIVES NP	37
TPE	47
SFR PUBLICITE	4 200
LOCATION SFR	1 459
AD COM	1 622
INTERETS COURUS A PAYER	2 500
INT.COURUS S/EMP.& DETTES	150
PROV.CONGES PAYES	49 986
AUTRES CHARGES A PAYER	154
CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	21 459
APCDNA	167
TAXE APPRENTISSAGE	5 352
FORMATION CONTINUE	9 691
CILGERE AIDE CONSTRUCT.	3 608
C.F.E.-C.V.A.E.	503
Total	**111 391**

Autres informations

Comptes de régularisation

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
E.D.F/G.D.F	19		
INDIGO	337		
ASSURANCES	1 170		
SFR	413		
DELTA	5 196		
NEXITY LAMY	5 095		
INGENICO	34		
SPONSORING	3 030		
LOCAM	425		
3GWIN	440		
RECORD	341		
SECURITAS	192		
PBI	107		
SUDECO	13 147		
Total	**29 947**		

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le compte de résultat

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
LOCATIONS IMMOBILIERES	*174 519*
LOCATIONS MOBILIERES	*58 115*
Autres engagements donnés	232 634
Total	**232 634**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Société ABC COM

11 Place de Beaune
71100 CHALON SUR SAONE

Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31/12/2018

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

aaron
GESTION
Co-acteur de votre développement

ABC COM

Société par actions simplifiée
Société au capital de 40 000 €

Siège social : 11 Place de Beaune – 71100 CHALON SUR SAONE

SIREN : 425 055 043 RCS CHALON SUR SAONE - APE N° 6190Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

CHALON-SUR-SAÔNE
29 rue Edgar Degas – 71100 Chalon-sur-Saône
T. 03 85 41 05 13 – **F.** 03 85 41 09 18
chalon@aaron-gestion.com

SEURRE
1 place du champ de foire – 21250 Seurre
T. 03 80 20 44 27 – **F.** 03 80 20 34 34
seurre@aaron-gestion.com

SARL au capital de 50 000 € – 491 385 720 RCS Chalon-sur-Saône – siret 491 385 720 00041 – A.P.E. 6920 Z – N°TVA FR 60 491 385 720 00041
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région de Bourgogne Franche-Comté et à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Dijon.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2018

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC COM relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons jugé que, parmi les comptes qui sont sujets à des estimations significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent les stocks, les créances clients et les engagements hors bilan.
Nos travaux ont consistés à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ses estimations, à revoir par sondage les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés au conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHALON SUR SAONE,
Le 24 Mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
SARL AARON GESTION
Représenté par
Gilles COGNARD
Gérant

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	14 752	10 080	4 671	9 589
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	506 755		506 755	628 714
Autres immobilisations incorporelles	8 747	8 078	670	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	146 249	107 199	39 050	62 048
Autres immobilisations corporelles	460 475	359 520	100 955	163 155
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 323		20 323	22 052
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 157 300**	**484 876**	**672 424**	**885 557**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	236 677		236 677	197 335
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	628 976	51 221	577 756	934 303
Autres créances	114 388		114 388	118 116
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	420 293		420 293	132 692
Charges constatées d'avance (3)	29 947		29 947	19 590
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 430 281**	**51 221**	**1 379 061**	**1 402 037**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 587 582**	**536 097**	**2 051 484**	**2 287 595**
(1) Dont droit au bail			*413 360*	*535 319*
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Garon gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	490 640	671 388
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**102 161**	**-150 748**
Subventions d'investissement	721	1 221
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**637 522**	**565 861**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	380 595	525 038
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 067	74 123
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	791 206	812 588
Dettes fiscales et sociales	234 430	309 984
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 664	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**1 413 962**	**1 721 733**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 051 484**	**2 287 595**
(1) Dont à plus d'un an (a)	268 637	378 095
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 145 325	1 343 638
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 500	27 637
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 124 709		3 124 709	2 621 006
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 465 993		1 465 993	1 625 647
Chiffre d'affaires net	**4 590 702**		**4 590 702**	**4 246 653**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			51 662	45 024
Autres produits			35	60
Total produits d'exploitation (I)			**4 642 399**	**4 291 737**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 020 106	2 476 177
Variations de stock			-39 342	81 854
Achats de matières premières et autres approvisionnements			363	534
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			434 867	437 927
Impôts, taxes et versements assimilés			32 028	39 039
Salaires et traitements			835 772	940 097
Charges sociales			297 677	318 890
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			78 788	114 790
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 067	13
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			434	140
Total charges d'exploitation (II)			**4 675 762**	**4 409 461**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-33 363**	**-117 723**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			864	5 132
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**864**	**5 132**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 709	5 182
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**6 709**	**5 182**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-5 845**	**-50**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-39 208**	**-117 774**

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	12 250	
Sur opérations en capital	266 119	2 303
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**278 369**	**2 303**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		773
Sur opérations en capital	137 000	34 504
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**137 000**	**35 277**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**141 369**	**-32 974**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 921 632**	**4 299 172**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 819 471**	**4 449 920**
BENEFICE OU PERTE	**102 161**	**-150 748**

aaron gestion
Commissaire aux comptes

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ETATS DE SYNTHESE 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 051 484 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 102 161 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

aaron gestion
Commissaire aux comptes

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 7 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 10 ans
* Matériel informatique : 3ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 37 469 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 30/06/2018 la SAS ABC COM a cédé la branche Entreprise à la SARL AD COM et le 31/08/2018 le secteur E-Phone a été arrêté.

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	14 752			14 752
- Fonds commercial	628 714		121 959	506 755
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 177	700	12 130	8 747
Immobilisations incorporelles	**663 643**	**700**	**134 089**	**530 254**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	212 659		66 410	146 249
- Installations générales, agencements aménagements divers	721 982		273 259	448 723
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 880		27 129	11 751
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**973 521**		**366 798**	**606 723**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 052	271	2 000	20 323
Immobilisations financières	**22 052**	**271**	**2 000**	**20 323**
ACTIF IMMOBILISE	1 659 217	971	502 887	1 157 300

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	700		271	971
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**700**		**271**	**971**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	134 089	366 798	2 000	502 887
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**134 089**	**366 798**	**2 000**	**502 887**

Immobilisations incorporelles

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	4 671	33,33
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	**4 671**	

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	93 395
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**93 395**

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de nos fonds commerciaux est non limitée et les fonds commerciaux ne font pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé pour chaque fonds.

Ce test de dépréciation n'a pas amené à constater de dépréciation sur ces fonds au 31/12/2018.

Immobilisations corporelles

Amortissements des immobilisations

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		25 340	4 948	12 130	18 158
Total immobilisations incorporelles (I)		**25 340**	**4 948**	**12 130**	**18 158**
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	150 612	21 193	64 605	107 199
Installations générales agencements divers	10 ans	560 644	52 111	264 892	347 863
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	10 ans	37 064	536	25 943	11 657
Total immobilisations corporelles (II)		**748 319**	**73 840**	**355 441**	**466 719**
Total général (I + II)		**773 659**	**78 788**	**367 571**	**484 876**

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 793 634 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 323		20 323
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	628 976	628 976	
Autres	114 388	114 388	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 947	29 947	
Total	793 634	773 311	20 323
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

aaron gestion
Commissaire aux comptes

	Montant
CWI	5 871
FACT.A ETABLIR S.F.R.	418 005
FACT.A ETABLIR TV CABLE	636
FACT.A ETABLIR CORIOLIS	777
FACT.A ETABLIR AD COM	431
AVOIRS A RECEVOIR	2 160
DIV.PRODUITS A RECEVOIR	2 604
Total	430 484

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	200,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	200,00

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 413 962 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 500	2 500		
- à plus de 1 an à l'origine	378 095	109 458	268 637	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	150	150		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	791 206	791 206		
Dettes fiscales et sociales	234 430	234 430		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 581	7 581		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 413 962**	**1 145 325**	**268 637**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	119 306			
(**) Dont envers les associés				

aaron gestion
commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
E.D.F	1 564
GDF	447
S.F.R ORANGE	43
FECRA FRAIS DE CHANCEL	158
FECRA INFORMATIQUE	252
JURIDIQUE	1 249
COMMISSAIRE AUX COMPTES	4 320
ELAN	2 424
CHARGES LOCATIVES NP	37
TPE	47
SFR PUBLICITE	4 200
LOCATION SFR	1 459
AD COM	1 622
INTERETS COURUS A PAYER	2 500
INT.COURUS S/EMP.& DETTES	150
PROV.CONGES PAYES	49 986
AUTRES CHARGES A PAYER	154
CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	21 459
APCDNA	167
TAXE APPRENTISSAGE	5 352
FORMATION CONTINUE	9 691
CILGERE AIDE CONSTRUCT.	3 608
C.F.E.-C.V.A.E.	503
Total	111 391

aaron gestion
commissaire aux comptes

Autres informations

Comptes de régularisation

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
E.D.F/G.D.F	19		
INDIGO	337		
ASSURANCES	1 170		
SFR	413		
DELTA	5 196		
NEXITY LAMY	5 095		
INGENICO	34		
SPONSORING	3 030		
LOCAM	425		
3GWIN	440		
RECORD	341		
SECURITAS	192		
PBI	107		
SUDECO	13 147		
Total	29 947		

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Notes sur le compte de résultat

aaron gestion
commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
LOCATIONS IMMOBILIERES	*174 519*
LOCATIONS MOBILIERES	*58 115*
Autres engagements donnés	232 634
Total	**232 634**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

aaron gestion
Commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

aaron gestion
commissaire aux comptes

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ABC COM
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 11 Place de Beaune - 71100 CHALON SUR SAONE
RCS CHALON SUR SAONE 425 055 043

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2018

Monsieur Philippe PERRON, Président non associé de la société ABC COM, a établi le présent rapport en vue de l'approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation de la Société au cours de l'exercice et perspectives d'évolution

Sur l'exercice clos, et malgré l'augmentation de notre chiffre d'affaires Hors Taxes, nous constatons un résultat d'exploitation déficitaire en raison d'un taux de marge qui a baissé par rapport à l'exercice précédent.

Cette perte d'exploitation a pu être compensée sur l'exercice par un résultat exceptionnel constitué par une plus-value sur la cession de notre branche d'activité "entreprise" intervenue en août 2018.

Sur l'exercice en cours, nous mettons tout en œuvre pour maintenir un chiffre d'affaires Hors Taxes et une marge brute suffisants.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau joint en annexe.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société a 3 succursales situées respectivement :

- Rue des Poilus d'Orient à CHALON SUR SAONE (71100)
- 53 Rue Maréchal Foch à LE CREUSOT (71200)
- 25 Rue Saint Désiré à LONS LE SAUNIER (39000)

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 590 701 euros contre 4 246 652 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 8,10%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 51 696 euros contre 45 083 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,66%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 2 981 128 euros contre 2 558 565 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,51%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 434 867 euros contre 437 927 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,69%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 32 027 euros contre 39 038 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,95%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 835 772 euros contre 940 096 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -11,09%.

Le montant des charges sociales s'élève à 297 677 euros contre 318 889 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,65%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 93 854 euros contre 114 802 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,24%.

Le montant des autres charges s'élève à 434 euros contre 139 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 4 675 762 euros contre 4 409 460 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,03%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -33 362 euros contre -117 723 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 71,66%.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Compte tenu d'un résultat financier de -5 844 euros (-50 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -39 207 euros contre -117 773 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 66,70%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 141 368 euros contre -32 973 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés nul,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 102 161 euros contre une perte de -150 747 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 051 484 euros contre 2 287 594 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,32%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 102 161 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

- A titre de dividendes 102 161 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 102 161 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 105 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2016 : 83 849,17 euros
Exercice clos le 31 décembre 2017 : 30 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 11.546 euros.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a pas été mis en place de programme d'acquisition d'actions par application des articles L. 225-209-2, L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce.

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184, nous vous informons que la société n'a pas mis en place de programme d'options de souscription ou d'achat d'actions visés par les dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce.

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES ET/OU DIRIGEANTS

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L. 225-197-4, alinéa 1 du Code de Commerce, qu'il n'a pas été procédé à l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et des dirigeants.

DELEGATIONS DE POUVOIRS OU DE COMPETENCES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En application des dispositions de l'article L. 225-129-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a procédé à aucune des délégations prévues aux articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

- La société ABC Investissements possède un compte courant dont le montant s'élève au 31 décembre 2018 à la somme de 3.917,46 euros
- Le remboursement des frais de déplacement de Monsieur Philippe PERRON pour 867,19 euros
- La rémunération annuelle perçue par Monsieur Philippe PERRON a été fixée par décisions d'associé unique.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Philippe PERRON

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ANNEXE 4- 1 À L'ARTICLE A. 441-1-1

	Article D. 441 L.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 L.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées T.T.C		532721	109857	2171	-312			67838	5779	9639	20417	
Pourcentage du montant total des achats T.T.C de l'exercice		15,59	3,22	0,06								
Pourcentage du chiffre d'affaire T.T.C de l'exercice								1,48	0,13	0,21	0,44	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées (clients douteux)												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utulisés (contratctuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

ABC COM
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 11 Place de Beaune - 71100 CHALON SUR SAONE
RCS CHALON SUR SAONE 425 055 043

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 10 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 102 161 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 102 161 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 102 161 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 105 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2016 : 83 849,17 euros
Exercice clos le 31 décembre 2017 : 30 000 euros

Certifié conforme
Le Président

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

FIDACT AVOCATS

FIDACT

Société Inter-Barreaux d'Avocats
www.fidact-avocat.fr

Cabinet de Chalon-sur-Saône

Alain BALLET
✉ : mb@avocatsel.com

Arnaud MASUÉ
✉ : mb@avocatsel.com

Cabinet de Tournus

Thierry CLAIRE
✉ : tclaire@fidact-avocat.fr

Anne DESORMEAUX
✉ : adesormeaux@fidact-avocat.fr

Droit fiscal
Droit des Sociétés
Fusion acquisition
Vente de fonds de commerce
Transmission d'Entreprise
Droit des affaires et de la concurrence
Entreprises en difficulté
Droit bancaire
Droit social
Droit commercial
Droit de la famille
Contentieux commercial

Tribunal de commerce
Greffe
4 Rue Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE

Le 13 juin 2019

Affaire : ABC COM (SAS)
N/Réf. : 07.00441/AB/CV
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE
14 JUIN 2019
71100 CHALON SUR SAÔNE

Mesdames,

Je vous adresse ci-joint concernant la société ABC COM :

- Un exemplaire du bilan au 31 décembre 2018,
- Un exemplaire du rapport de gestion,
- Un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes,
- Un exemplaire de la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée,
- chèque de 45,73 Euros libellé à votre ordre.

Je vous remercie de m'adresser le certificat de dépôt correspondant.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes respectueuses salutations.

Alain BALLET

6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. **03 85 46 92 70** – Fax. 03 85 46 92 71

13 rue des Tonneliers – BP 48
71700 TOURNUS
Tél. **03 85 51 75 08** – Fax. 03 85 51 28 13

SELARL AU CAPITAL DE 480 000 € - RCS MACON 480 063 106 00011 – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 66 480 063 106

Copie certifiée conforme
S / 14/06/2019 12:15:13
N° de dépôt - 2019/2155 / 425055043

Pour copie certifiée conforme délivrée le 14/06/2019